ÉTABLISSEMENT ÉLÉVATEUR DES EAUX (CANAL LATÉRAL À LA LOIRE) (CANAL DU CENTRE)

Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire
Digoin

Dossier IA71000952 réalisé en 2000 revu en 2004

Auteur(s) : Valérie Mauret-Cribellier

Historique

A la fin du XIXe siècle, les travaux effectués dans le cadre de la loi Freycinet (allongement des sas des écluses, augmentation du tirant d'eau) entraînent une consommation d'eau plus importante. Au cours de l'été 1906, la navigation se trouve momentanément suspendue sur le canal latéral à la Loire entre Digoin et le Guétin (près de Nevers) par suite d'un manque d'eau et le ministre des Travaux Publics demande de prévenir le retour de difficultés analogues. Un avant-projet d'usine élévatoire située à Digoin est rédigé en 1907 par l'ingénieur Soulassol et l'usine est construite de 1908 à 1910. Un atelier pour un mécanicien et un magasin sont projetés en 1913.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Dates : 1908 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :
Soulassol (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

Située près du pont-canal de Digoin, sur la rive gauche de la Loire, l'usine élévatoire se compose d'une station de pompage et d'un aqueduc d'amenée d'eau souterrain de 483 mètres reliant la Loire et l'usine. Le rez-de-chaussée de la station, dont le plancher est situé au-dessus des plus hautes crues connues, peut abriter quatre moteurs à gaz pauvre de 75 ch. chacun et autant de gazogènes. Un pont roulant dessert la salle des moteurs pour leur démontage éventuel. Chaque moteur entraîne une pompe centrifuge située au sous-sol. La galerie des pompes est coupée par un puisard profond de 4,95 m alimenté par l'aqueduc souterrain. Le déversement dans le canal se fait par l'intermédiaire d'un puisard où aboutissent les tuyaux de refoulement. Côté canal, la paroi du puisard forme déversoir sur plus de 14 mètres. En 1907, l'ingénieur avait prévu un débit d'un mètre cube d'eau par seconde. Aujourd'hui, le bâtiment existe encore mais a été vidé des machines. Le pont roulant et la charpente métallique à la Polonceau de la salle des moteurs sont conservés.

Eléments descriptifs

Murs : pierre, enduit
Toit : ardoise
Etages : étage de soubassement, rez-de-chaussée

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de la région Centre, canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : la Loire

Dénomination : établissement élévateur des eaux

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine